



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS  
DE FRANCE**

Projet Pédagogique – **Groupe EEDF**  
*Marguerite YOURCENAR* de Lomme

# Table des matières

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. Principes Pédagogiques.....</b>   | <b>2</b> |
| 1.1. La méthode.....  | 2        |
| 1.2. Les Valeurs du Scoutisme.....  | 2        |
| 1.2.1. Laïcité.....   | 2        |
| 1.2.2. Coéducation.....   | 3        |
| 1.2.3. Démocratie.....  | 3        |
| 1.2.4. Solidarité.....  | 3        |
| 1.2.5. Éco-citoyenneté.....   | 4        |
| 1.3. Intentions éducatives du directeur et de son équipe.....   | 4        |
| <b>2. Descriptif du Groupe EEDF Marguerite Yourcenar.....</b>   | <b>5</b> |
| 2.1. Nature de la structure.....  | 5        |
| 2.2. Nom et coordonnées du directeur de l'association.....  | 5        |
| 2.3. L'effectif.....  | 5        |
| 2.4. Les locaux.....  | 6        |
| <b>3. Acteurs de la structure.....</b>  | <b>6</b> |
| 3.1. Équipe pédagogique.....  | 6        |
| 3.2. Équipe d'animation.....  | 6        |
| * RU : Responsable d'Unité / RA : Responsable d'Animation / RP : Référent Pédagogique /<br>BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur / ASF : Animateur de Scoutisme Français<br>/ RUSF : Responsable d'Unité de Scoutisme Français / PSC1 : Premiers Secours Civique /<br>BSB : Brevet de Surveillant de Baignade..... | 6        |
| 3.3. Rôle du responsable d'animation.....   | 7        |
| 3.4. Équipe de groupe.....  | 7        |
| 3.5. Conseil de groupe.....   | 7        |
| <b>4. Radeau des copains.....</b>   | <b>7</b> |
| 4.1. Nature et Rôle de l'association.....   | 7        |
| 4.2. mission principales.....   | 7        |
| 4.3. Articulation avec le groupe EEDF.....  | 8        |
| 4.4. Représentation et coordination.....  | 8        |
| <b>5. Fonctionnement des activités.....</b>   | <b>8</b> |
| 5.1. Dates et horaires d'activités.....   | 8        |
| 5.2. Planning d'activités.....  | 8        |
| 5.3. Lieu des activités.....  | 9        |
| 5.4. Déroulement des activités.....   | 9        |
| 5.5. Informations complémentaires.....  | 9        |
| 5.6. Progression personnelle.....   | 9        |
| 5.7. Activité « type ».....   | 9        |
| 5.8. Fonctionnement du local.....   | 10       |
| 5.9. Réunions et préparation des activités.....   | 11       |
| 5.10. Le budget.....  | 12       |

## 1. Principes Pédagogiques

Le Groupe EEDF *Marguerite Yourcenar* de Lomme s’inscrit dans le projet éducatif des EEDF.

### 1.1. La méthode

La méthode scoutie associe sept ingrédients :



### 1.2. Les Valeurs du Scoutisme

Les cinq valeurs du scoutisme laïque sont défendues au travers de la méthode scoutie :

- ❖ Laïcité
- ❖ Coéducation
- ❖ Démocratie
- ❖ Solidarité
- ❖ Éco-citoyenneté

#### 1.2.1. Laïcité

Comme inscrit dans l’article 10 de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen : “*Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l’ordre public établi par la loi*”.

L’association de scoutisme *Marguerite Yourcenar* est un espace laïque, où chaque adhérent bénéficie de sa liberté de conscience, de culte et de religion. La laïcité au sein de cette association ne signifie pas l’interdiction de signes religieux ou de pratiques personnelles : les adhérents peuvent, par exemple, porter un signe religieux discret et adapté, respecter un régime alimentaire particulier, ou encore participer à un lieu de culte en dehors des activités dans le respect de l’organisation et du groupe.

En revanche, nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse, politique ou idéologique pour refuser de se conformer aux règles de l’association, entraver le bon déroulement des activités ou

exercer du prosélytisme abusif. Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire.

Il est notamment interdit :

- D'exercer toute pression empêchant les enfants de faire leur propre choix et d'exercer leur libre arbitre.
- De distribuer et afficher tout document à caractère idéologique, politique ou religieux.
- D'inciter les adhérents à toute forme de violence et de discrimination.
- De refuser d'honorer ses missions sous prétexte d'appartenance religieuse, politique ou idéologique.

### **1.2.2. Coéducation**

La coéducation est un principe fondamental du scoutisme laïque : filles et garçons évoluent ensemble, apprennent à coopérer et à respecter les différences. Elle permet à chaque enfant de développer ses compétences, sa confiance et son autonomie, tout en construisant des relations égalitaires et respectueuses. Elle s'appuie également sur une dynamique de transmission, où les plus grands partagent leurs savoirs, accompagnent les plus jeunes et les aident à progresser, favorisant ainsi l'entraide et la responsabilisation de chacun.

Il est notamment attendu :

- De favoriser la participation de tous, sans distinction de sexe, dans les activités
- De respecter les idées, les besoins et les rythmes de chaque enfant.
- De lutter contre tout comportement sexiste ou discriminatoire.
- De favoriser la transmission et l'entraide entre les âges

### **1.2.3. Démocratie**

La démocratie se vit au quotidien dans les décisions et l'organisation du groupe. Chaque enfant et chaque animateur est invité à s'exprimer, à proposer et à participer aux choix collectifs. La prise de décision se fait de manière collégiale et respectueuse des règles établies par le groupe.

Il est notamment attendu :

- De permettre à chacun de donner son avis et de participer aux décisions adaptées à son âge.
- De respecter les choix collectifs même si l'on n'est pas d'accord.
- De favoriser le dialogue et la concertation pour résoudre les conflits.

### **1.2.4. Solidarité**

La solidarité est au cœur de la vie scout : elle encourage l'entraide, le soutien mutuel et la responsabilité envers les autres. Chaque enfant apprend à agir pour le bien du groupe, à prendre soin des autres et à contribuer à la cohésion collective.

Il est notamment attendu :

- De soutenir les autres, en particulier les plus jeunes ou les plus en difficulté.
- De partager ses ressources, son temps et son énergie au service du groupe.
- De promouvoir le respect, l'écoute et l'aide mutuelle au quotidien.

### 1.2.5. Éco-citoyenneté

L'éco-citoyenneté sensibilise les enfants au respect de l'environnement et à leur rôle dans la société. Elle encourage la prise de conscience écologique, la responsabilité des actes et la participation à des actions collectives pour protéger la nature et améliorer la vie collective.

Il est notamment attendu :

- De respecter le cadre de vie et l'environnement lors des activités (tri, économie des ressources, propreté).
- De s'impliquer dans des projets collectifs visant à améliorer la communauté ou l'environnement.
- De développer des comportements responsables et durables dans la vie quotidienne et les activités du groupe.

### 1.3. Intentions éducatives du directeur et de son équipe

Dans l'ensemble de ses actions, l'association veille à promouvoir une éducation inclusive. Elle affirme sa volonté d'accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs particularités, leurs besoins ou leur situation personnelle.

L'équipe d'encadrement s'engage à adapter au mieux les activités, l'organisation et l'accompagnement afin de permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe, dans un cadre bienveillant et respectueux. Cette démarche d'inclusion traverse l'ensemble des objectifs éducatifs présentés ci-dessous.

Les objectifs généraux concernant l'enfant :

En rapport avec les objectifs éducatifs souhaités par l'association, nous essayerons de surtout mettre l'accent sur :

- Vivre ensemble dans le respect et la bienveillance
- Devenir autonome et responsable
- S'engager pour les autres et pour la planète
- Créer, découvrir et s'ouvrir au monde

Ces objectifs sont détaillés ci-après :

| <b>Objectif éducatif 1 : <i>Vivre ensemble dans le respect et la bienveillance</i></b>   |  |  |
|--|--|--|
| <b>Objectifs opérationnels</b>   | <b>Moyens</b>  | <b>Démarche d'évaluation</b>   |
| L'enfant est capable de : <ul style="list-style-type: none"><li>- Écouter ses camarades</li><li>- Aider spontanément</li><li>- Résoudre un petit conflit de manière critique</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Jeux coopératifs</li><li>- Veillées</li><li>- Cercles de paroles</li><li>- Partage des tâches quotidiennes</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Observation des interactions</li><li>- Participation active</li><li>- Comportement d'entraide</li><li>- Résolution de conflits</li></ul> |

| <b>Objectif éducatif 2 : <i>Devenir autonome et responsable</i></b> |               |                              |
|---|---------------|------------------------------|
| <b>Objectifs opérationnels</b>                                      | <b>Moyens</b> | <b>Démarche d'évaluation</b> |

|  |   |   |
|--|---|---|
| L'enfant est capable de :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une tâche ou une mission seul ou en petit groupe</li> <li>- Organiser son matériel</li> <li>- Prendre des décisions adaptées</li> <li>- Acquérir et mettre en œuvre des savoirs-faire techniques liés à la vie scout (feu, froissartage, installation de camp, etc.)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions adaptées à l'âge</li> <li>- Activités en autonomie supervisée</li> <li>- Suivi avec carnet de progression</li> <li>- Apprentissage progressif de techniques scout (construction, vie en plein air)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation des missions réalisées</li> <li>- Prise d'initiative</li> <li>- Respect des consignes sans rappel constant</li> <li>- Maîtrise progressive des techniques et capacité à les utiliser en autonomie</li> </ul> |
|--|---|---|

### **Objectif éducatif 3 : S'engager pour les autres et pour la planète**

| <b>Objectifs opérationnels</b>  | <b>Moyens</b>  | <b>Démarche d'évaluation</b>   |
|---|--|--|
| L'enfant est capable de :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à un projet collectif</li> <li>- Respecter les règles</li> <li>- Adopter des comportements éco-responsables</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets solidaires</li> <li>- Tri des déchets</li> <li>- Activités de sensibilisation citoyenne</li> <li>- Participation à des actions environnementales</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation volontaire</li> <li>- Respect régulier des règles</li> <li>- Initiative dans les gestes éco-responsables ou solidaires</li> </ul> |

### **Objectif éducatif 4 : Créer, découvrir et s'ouvrir au monde**

| <b>Objectifs opérationnels</b>  | <b>Moyens</b>  | <b>Démarche d'évaluation</b>   |
|---|--|--|
| L'enfant est capable de :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à un projet créatif, sportif ou culturel</li> <li>- Proposer une idée originale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers artistiques, sportifs et culturels</li> <li>- Sorties thématiques</li> <li>- Activités expérimentales</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active</li> <li>- Proposition d'idées</li> <li>- Intérêt et curiosité démontrés dans les activités</li> </ul> |

## **2. Descriptif du Groupe EEDF *Marguerite Yourcenar***

### **2.1. Nature de la structure**

Il s'agit d'une association de scoutisme laïque français fonctionnant sous forme d'un accueil collectif de mineurs. Cette structure dépend de la région Hauts de France (+ dates et déclaration : N° habilitation).

### **2.2. Nom et coordonnées du directeur de l'association**

Nom, prénom du directeur : Guerroui Abel (dit Rorqual)

Adresse mail : [rorqual.eedf@gmail.com](mailto:rorqual.eedf@gmail.com)

Diplôme de direction : BAFD

### **2.3. L'effectif**

Les enfants accueillis sont âgés de 6 à 17 ans. Pour participer aux activités, ils doivent obligatoirement avoir remis une fiche sanitaire complète et avoir adhéré à l'association de scoutisme français (ou en voie de le faire). Pour cette première année, l'effectif prévisionnel est d'une trentaine d'inscrits. Les enfants sont répartis en quatre tranches d'âge : 6-9 ans (lutins), 9-12 ans (louveteaux), 12-15 ans (éclaireurs) et 15-17 ans (aînés). Chaque tranche est encadrée par un

responsable d'unité (RU) et de responsables d'animation (RA), garantissant un suivi adapté et sécurisé des enfants.

## 2.4. Les locaux

Les accueils collectifs de mineurs se font dans les locaux de : ... Dans ces locaux, la capacité d'accueil est de ... personnes, enfants et adultes compris (PV sécurité en date du ...).

Il y a différents espaces pour accueillir les enfants : (espaces extérieurs, intérieurs, couchage ?).

## 3. Acteurs de la structure

### 3.1. Équipe pédagogique

- Directeur : Abel Guerroui (dit Rorqual)
- Responsable organisation : Théa Busolini-Bondu (dit Civette)
- Responsable représentant : Matéo Brillet (dit Racka)
- Responsable coordination : Théa Busolini-Bondu (dit Civette)
- Trésorier : Abel Guerroui (dit Rorqual)
- Vice-trésorière : Anceline Brackman

### 3.2. Équipe d'animation

| <b>Branche</b>   | <b>Poste d'action</b> | <b>Nom Prénom</b>                  | <b>Diplômes</b>                    |
|------------------|-----------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Lutins</b>    | RU                    | Matéo BRILLET (dit Racka)          | BAFA ; RUSF ; PSC1                 |
|                  | RA                    | Mathilde SEYS (dit Bilkis)         | BAFA ; BSB ; PSC1 ; RUSF stagiaire |
|                  | RA                    | Axel THIBESSARD (dit Guanaco)      | BAFA ; BSB ; PSC1 ; RUSF stagiaire |
|                  | RA                    | Anceline BRACKMAN                  | ASF stagiaire                      |
|                  | RA                    | Mélissa TERNISIEN                  | BAFA stagiaire                     |
| <b>Louvetaux</b> | RU                    | Sam CARROUGE                       | BAFA stagiaire                     |
|                  | RA                    | Evan EVRAERE                       |                                    |
|                  | RP                    | Théa BUSSOLINI-BONDU (dit Civette) | BAFA ; RUSF ; PSC1                 |
| <b>Eclais</b>    | RU                    | Abel GUERROUI (dit Rorqual)        | BAFA ; RUSF ; BAFD ; PSC1          |
|                  | RA                    | Théa BUSSOLINI-BONDU (dit Civette) | BAFA ; RUSF ; PSC1                 |
| <b>Aînés</b>     | RU                    | Théa BUSSOLINI-BONDU (dit Civette) | BAFA ; RUSF ; PSC1                 |
|                  | RA                    | Abel GUERROUI (dit Rorqual)        | BAFA ; RUSF ; BAFD ; PSC1          |

\* RU : Responsable d'Unité / RA : Responsable d'Animation / RP : Référent Pédagogique / BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur / ASF : Animateur de Scoutisme Français / RUSF : Responsable d'Unité de Scoutisme Français / PSC1 : Premiers Secours Civique / BSB : Brevet de Surveillant de Baignade

En cas d'augmentation des effectifs, notamment durant le camp d'été, nous faisons appel à des responsables supplémentaires en tant que stagiaires BAFA.

Des formations sont proposées tout au long de l'année à l'équipe pédagogique. Il s'agit par exemple de formations organisées par les EEDF ou des conférences mises en place par la région sur des thématiques variées autour de l'enfant.

### **3.3. Rôle du responsable d'animation**

Le scoutisme laïque repose sur une démarche d'éducation informelle : en s'engageant dans le mouvement et dans le bénévolat, chaque responsable est amené à réfléchir au sens de son action. Cette réflexion se traduit dans sa manière d'animer, en articulant ses compétences, sa personnalité et ses envies d'apprendre avec les objectifs pédagogiques du groupe.

### **3.4. Équipe de groupe**

Le groupe EEDF *Marguerite Yourcenar* de Lomme s'appuie sur l'aide apportée par l'association de parents *Radeau des Copains* pendant les activités et les camps. Ce soutien peut prendre diverses formes : aide aux courses, à la cuisine, apport en matériel, transport ou encore aide organisationnelle.

### **3.5. Conseil de groupe**

Les conseils de groupe réunissent chaque mois tous les acteurs bénévoles du groupe EEDF *Marguerite Yourcenar*, ainsi que les référents aînés et un représentant de l'association parent *Radeau des Copains*. Présidés par le responsable de coordination et le directeur, ces réunions mensuelles permettent à chacun de s'exprimer sur le déroulement des activités, l'organisation des projets à venir et le suivi de l'évolution du groupe.

## **4. Radeau des copains**

### **4.1. Nature et Rôle de l'association**

Le Radeau des Copains est une association de parents, indépendante du groupe EEDF *Marguerite Yourcenar* de Lomme, régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle agit en soutien du groupe, notamment sur les plans logistique, matériel et financier, tout en contribuant à renforcer les liens entre les familles, les enfants et les responsables.

### **4.2. mission principales**

L'association a pour missions principales :

- d'accompagner le groupe dans ses besoins matériels, notamment par l'acquisition et la gestion de petit matériel pédagogique
- de mettre à disposition du matériel au profit du groupe, certains équipements spécifiques pouvant faire l'objet d'une location
- d'organiser des actions d'autofinancement afin de soutenir les projets du groupe
- de favoriser l'accessibilité financière des activités, notamment par la mise en place, dans la mesure du possible, d'un budget de solidarité à destination des familles

L'association peut également, dans ce cadre, proposer la mise à disposition de matériel à d'autres structures.

#### **4.3. Articulation avec le groupe EEDF**

Le Radeau des Copains intervient en complément du groupe EEDF, sans se substituer à lui.

Les décisions pédagogiques, l'organisation des activités et l'encadrement des enfants relèvent exclusivement de l'équipe du groupe, dans le respect du cadre des Éclaireuses Éclaireurs de France

L'association agit dans un esprit de coopération et de confiance avec l'équipe d'encadrement.

#### **4.4. Représentation et coordination**

Afin d'assurer une bonne coordination entre les deux structures :

- un représentant du Radeau des Copains participe aux conseils de groupe
- un membre du groupe EEDF de Lomme participe aux instances de l'association

Ces échanges permettent de garantir la cohérence des actions menées et la bonne communication entre les deux structures.

### **5. Fonctionnement des activités**

#### **5.1. Dates et horaires d'activités**

Les horaires de fonctionnement sont :

- Samedi : 14h00 à 18h00
- Dimanche : 10h00 à 17h00
- Week-end campé : 14h00 à 17h00

La structure ferme durant la période des vacances d'été car nous partons en camp d'été dans un lieu extérieur au local et que les activités ont majoritairement lieu en période scolaire.

#### **5.2. Planning d'activités**

Un planning est transmis aux parents en début de chaque semestre incluant toutes les dates d'activités (Semestre 1 : de septembre à décembre / Semestre 2 : de janvier à juin). L'accès à ce planning se fait via différents supports tels que Facebook, le site de l'association et la transmission par e-mail. En moyenne, le rythme est de deux activités par mois, ajusté en fonction du calendrier des vacances scolaires et des événements annuels (i.e : *commémorations, Téléthon, etc*).

#### **5.3. Lieu des activités**

Le local de l'association, mis à disposition par la mairie de Lomme, constitue le lieu principal des activités. Selon les projets, certaines peuvent toutefois se dérouler à l'extérieur et impliquer des déplacements des unités.

#### **5.4. Déroulement des activités**

Chaque activité vise à favoriser le développement de l'enfant dans différents domaines. Notre objectif est de proposer une vie scoutie enrichissante, fondée sur la coéducation, la vie en communauté et les valeurs de la République, afin de permettre à chaque enfant de devenir un acteur de la citoyenneté au sein de la ville de Lomme.

- Activité classique : activité supervisée par les responsables d'animation ayant pour but de progresser dans le projet annuel à travers des jeux, constructions, activités manuelles, etc.
- Activité en autonomie (concerne les éclaireurs et les aînés): Les enfants préparent eux-mêmes l'activité à l'avance, sous la supervision et avec la validation de leurs responsables. Ces activités, d'une durée maximale de trois jours (deux nuitées), offrent aux enfants un temps d'autonomie, durant lequel ils évoluent sans la présence directe des adultes.
- Activité d'autofinancement : Les adhérents sont libres de participer aux projets d'autofinancement du groupe EEDF *Marguerite Yourcenar* de Lomme ou de l'association de parents *Radeau des Copains*. Ces activités contribuent au financement du matériel et des projets liés à la vie du groupe.

#### **5.5. Informations complémentaires**

Dans le cadre de certaines activités, les enfants pourront être amenés à manipuler des outils avec précaution (i.e. : *opinel, scie, hache, etc*), et également inclure l'utilisation du feu (i.e : *veillées, cuisine en plein air, etc*). Cette participation se fera uniquement sous la supervision et l'accompagnement de leurs responsables, dans le respect des règles de sécurité, et en étant adaptée à l'âge de chaque branche.

#### **5.6. Progression personnelle**

Chaque unité dispose d'un système de progression adapté à l'âge, aux compétences des enfants et aux objectifs pédagogiques. Les carnets de progression permettent de suivre l'acquisition des compétences au fil des activités et d'accompagner le développement personnel de chaque adhérent.

#### **5.7. Activité « type »**

##### **SAMEDI**

**14h00** : Accueil échelonné des enfants au lieu de rendez-vous. Ils peuvent jouer librement en extérieur sous la surveillance de responsables d'animation.

**14h30** : Rassemblement, cris d'unités et début des activités.

**16h00** : Goûter

**17h00** : Apprentissage de chants, progression selon l'unité

**17h30** : Temps libre pour les enfants sous surveillance des responsables d'animation. Ils sont libres d'aller où ils veulent permettant ainsi d'alterner moments calmes ou plus sportifs.

**18h00** : Retour des enfants à leur domicile

**18h30** : Fermeture du local, les salles doivent être rangées, les chasses d'eau tirées, les poubelles vidées, les portes et les grilles doivent être fermées.

##### **DIMANCHE**

**10h00** : Accueil échelonné des enfants au lieu de rendez-vous. Ils peuvent jouer librement en extérieur sous la surveillance de responsables d'animation.  
**10h30** : Rassemblement, cris d'unités et début des activités.  
**12h00** : Repas (pique nique préparé par les parents).  
**13h00** : Temps calme (lecture, jeux de société, sieste).  
**14h00** : Grand jeu  
**16h00** : Goûter  
**17h00** : Retour des enfants à leur domicile  
**17h30** : Fermeture du local, les salles doivent être rangées, les chasses d'eau tirées, les poubelles vidées, les portes et les grilles doivent être fermées.

### **WEEK-END** (*samedi + dimanche*)

**14h00** : Accueil échelonné des enfants au lieu de rendez-vous. Ils peuvent jouer librement en extérieur sous la surveillance de responsables d'animation.  
**14h30** : Rassemblement, cris d'unités et début des activités.  
**16h00** : Goûter  
**17h00** : Grand jeu  
**18h30** : Temps libre pour les enfants sous surveillance des responsables d'animation. Ils sont libres d'aller où ils veulent permettant ainsi d'alterner moments calmes ou plus sportifs.  
**19h00** : Repas (pique nique préparé par les parents).  
**20h30** : Veillée  
**21h30** : Couchage échelonné des enfants

**8h00** : Réveil échelonné des enfants  
**8h30** : Petit déjeuner  
**9h30** : PAM (petite activité matinale) pour mettre en jambe.  
**10h00** : Début des activités  
**12h00** : Repas (organisé par les responsables d'animation)  
**13h00** : Temps calme (lecture, jeux de société, sieste).  
**14h00** : Grand jeu  
**16h00** : Goûter  
**17h00** : Retour des enfants à leur domicile  
**17h30** : Fermeture du local, les salles doivent être rangées, les chasses d'eau tirées, les poubelles vidées, les portes et les grilles doivent être fermées.

### **5.8. Fonctionnement du local**

- L'arrivée : Les parents amènent leur enfant au lieu de rendez-vous selon le planning d'activité.
- L'accueil : Les premiers arrivés peuvent jouer librement en extérieur sous la surveillance de responsables d'animation.
- Le pointage : Il s'effectue sur la liste des enfants inscrits à l'année. Il sera retranscrit sur l'ordinateur à la fin de chaque activité permettant une liaison avec la CAF et avec l'assurance.
- Le rangement : Les enfants pourront déposer leurs affaires (vêtements, gourde, sac) dans le coin de son unité au sein du local.
- Les règles de vie : Les règles de vie sont construites avec les enfants en début d'année au sein de chaque unité.
- Le goûter : Il est fourni par les responsables d'animation par souci d'équité et respect des allergies et régimes alimentaires spécifiques.

- Assiduité : La présence de tous est indispensable à chaque activité. Merci d'envoyer un mail si exceptionnellement votre enfant est absent. Le manque d'assiduité compromet sa participation au camp d'été et entraînera l'arrêt de la participation aux activités. Dans le cas où plus de la moitié des absences de l'enfant resteraient non justifiées, l'inscription de ce dernier serait remise en cause pour l'année suivante.
- La fiche sanitaire : Les parents doivent la remplir dans le dossier d'inscription de l'enfant en début d'année. Elle sera emmenée à chaque sortie en cas de nécessité (accident, allergie). Sur cette fiche seront notés les éventuels problèmes de santé rencontrés par l'enfant, les régimes particuliers ... En cas de changement en cours d'année (maladies, vaccins ou autre), les parents doivent en informer la direction et le RU pour actualiser la fiche. A noter que les classeurs des fiches sanitaires sont mis à jour pour chaque semestre de sorte à ce que seules les fiches des enfants présents soient disponibles.
- Les soins : Les soins légers sont effectués par le personnel et notifiés dans le cahier d'infirmerie. En cas de soucis plus importants ou en cas d'urgence, un médecin ou les pompiers sont appelés. Dans ce cas, les parents sont immédiatement prévenus.
- Le retour : Il ne se fera qu'avec les parents ou avec des tierces personnes si une dérogation a été établie en accord avec les parents.
- Les repas : Les enfants doivent être munis d'un pique nique à chaque activité ayant lieu un dimanche. En cas de week-end campé, ils apporteront également un pique nique pour le samedi soir, le repas du dimanche midi est organisé par les responsables d'animation.
- L'argent, les bonbons et les jeux : ils sont interdits en activité. Les bonbons sont acceptés s'ils sont en nombre suffisant pour la totalité des enfants (i.e : anniversaires et chamallows).
- Cigarette, vapotage, alcool et produits stupéfiants : ils sont interdits en activité. L'alcool est toléré pour les "pots de l'amitié" proposés par l'association lors des assemblées générales ou des vœux (selon la réglementation).

### **5.9. Réunions et préparation des activités**

Les conseils d'unité sont des réunions internes à chaque unité, réunissant les responsables de la branche. Présidés par le responsable d'unité, ils ont pour objectif de coordonner l'équipe d'animation et d'organiser les activités. Ces temps d'échanges sont essentiels pour renforcer la dynamique d'équipe et garantir le bon déroulement des temps d'accueil des mineurs.

### **5.10. Le budget**

Le budget est essentiellement consacré au matériel pédagogique des activités et à l'achat de la nourriture du goûter et des repas lors de week-ends. Des investissements en cours d'année sont possibles (i.e : *matériel sportif, tentes...*). Il faut également ajouter à ce budget les besoins en pharmacie et quelques achats pour la vie quotidienne (i.e : *vaisselle, entretien...*).